



Conseil du développement industriel

Trente-quatrième session

Vienne, 14-16 mai 2008

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Activités du Groupe de l'évaluation

Activités du Groupe de l'évaluation

Note du Secrétariat

En application de la décision IDB.29/Dec.7 du Conseil, le présent rapport donne, deux fois par an, des informations sur les activités d'évaluation, et complète ainsi celles fournies dans les rapports annuels 2006 et 2007.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Historique	1	2
II. Contexte.....	2-4	2
III. Activités et contributions du Groupe de l'évaluation.....	5-18	2
IV. Ressources humaines	19	5
V. Mesures à prendre par le Conseil.....	20	6



I. Historique

1. Dans la décision IDB.29/Dec.7, le Conseil a notamment affirmé qu'il importait que les États Membres reçoivent des informations objectives et crédibles au sujet des programmes exécutés par l'Organisation à l'échelon national sur la base des conclusions et des enseignements tirés d'évaluations indépendantes. Le présent rapport est présenté conformément à l'alinéa h) de cette décision, dans laquelle le Secrétariat était prié de faire rapport deux fois par an sur les activités d'évaluation. Il devrait être examiné en même temps que les informations relatives à l'évaluation fournies dans les *Rapports annuels 2006 et 2007*. En outre, tous les rapports d'évaluation indépendante sont accessibles au public sur le site Internet de l'ONUDI (www.unido.org/doc/5122).

II. Contexte

2. Le Groupe de l'évaluation est chargé d'évaluer de manière indépendante les projets et programmes de l'ONUDI, ainsi que les questions mondiales, régionales, thématiques ou organisationnelles dont elle traite. En outre, il assure le suivi de la réponse que la direction donne à ces évaluations et la diffusion appropriée des enseignements qui en sont tirés. La politique d'évaluation de l'ONUDI définit les rôles et les responsabilités du Groupe.

3. La politique d'évaluation de l'ONUDI découle de la décision IDB.29/Dec.7 du Conseil, qui reconnaît l'importance d'une fonction d'évaluation indépendante et efficace, conforme aux politiques, normes et pratiques internationales. Elle a été rendue publique le 22 mai 2006¹ et a marqué une étape importante en définissant la fonction et le rôle de l'évaluation et en alignant l'ONUDI sur les règles et normes du système des Nations Unies. En outre, elle a jeté les bases de l'évaluation en tant qu'outil d'échange de connaissances au sein de l'Organisation. Selon cette politique, l'évaluation poursuit trois objectifs principaux: soutenir la direction, garantir la transparence et encourager l'échange de connaissances et l'innovation.

4. La fonction d'évaluation obéit aussi aux Lignes directrices de l'ONUDI pour les programmes et projets de coopération technique (Lignes directrices de la coopération technique)², selon lesquelles les évaluations indépendantes sont obligatoires pour les programmes intégrés et les programmes autonomes dotés de budgets définis. En outre, les évaluations doivent se faire selon des critères et des mécanismes établis dans l'accord de financement avec un donateur ou lorsque des circonstances spécifiques l'exigent.

III. Activités et contributions du Groupe de l'évaluation

Évaluations

5. Pendant la période biennale 2006-2007, le Groupe de l'évaluation a mené des activités conformément au programme de travail fixé pour cette période et arrêté par

¹ Circulaire du Directeur général UNIDO/DGB(M).98.

² Instruction administrative du Directeur général DGAI.17/Rev.1.

le Conseil exécutif de l'ONUDI. En outre, il a répondu à des demandes d'évaluation ponctuelles émanant de la direction de l'ONUDI. Dans cette catégorie rentre l'évaluation conjointe des progrès accomplis dans l'application de l'Accord de coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, qui a été l'une des principales activités du Groupe en 2006. Cette évaluation a révélé la nécessité de renforcer encore les arrangements de gestion conjointe et de mettre en œuvre une stratégie conjointe pour opérationnaliser l'accord. Les résultats de cette évaluation ont été communiqués aux États Membres lors de la trente-deuxième session du Conseil (IDB.32/11).

6. Des efforts importants ont été faits pendant toute la période pour accroître l'utilité des évaluations et en intégrer les conclusions et recommandations dans la prise de décisions et la planification stratégique, et ce au moyen d'évaluations davantage en amont ou thématiques et par la participation des fonctionnaires du Groupe de l'évaluation, à titre de conseillers, au Comité d'approbation des programmes, au Groupe consultatif sur la qualité et à divers autres groupes de travail stratégiques. Le Groupe de l'évaluation a, de même, lancé une série d'ateliers destinés à faire mieux connaître ses activités aux fonctionnaires de l'ONUDI et à les y sensibiliser. Des outils de qualité propres à l'évaluation ont été adoptés afin d'assurer la comparabilité, la validité et la fiabilité des conclusions.

7. Une métaévaluation a été effectuée sous forme d'examen comparatif des enseignements tirés de 20 évaluations de programmes intégrés. Cet exercice a permis de dégager des critères et des enseignements pour aider l'ONUDI à améliorer la pertinence et l'efficacité de ses programmes intégrés. Il a fait apparaître aussi un certain nombre de faiblesses dans la conception et l'application de cet instrument que sont les programmes intégrés. La direction et les fonctionnaires de l'ONUDI ont bien accueilli cet examen, dont les recommandations servent actuellement à la conception de nouveaux programmes intégrés.

8. Quatre programmes intégrés et deux cadres généraux de services ont fait l'objet d'évaluations approfondies. Deux programmes intégrés ont également été soumis à des évaluations indépendantes. En outre, quatre évaluations de programmes intégrés, financées dans le cadre du programme de travail en matière d'évaluation pour 2006-2007³, ont commencé en 2007 mais se sont achevées en 2008. Onze rapports d'auto-évaluation de programmes intégrés ont également été examinés, ce qui a permis de valider leurs conclusions, d'évaluer leur conformité avec les modalités de communication de l'information et l'utilité générale des auto-évaluations. Cet examen a mis en évidence certaines faiblesses du système de suivi, de communication des informations et d'auto-évaluation de l'ONUDI, auxquelles remédie le plan de mise en œuvre élaboré par le Comité directeur de la gestion axée sur les résultats.

9. L'évaluation du Programme de production plus propre de l'ONUDI et du PNUE a été l'une des principales activités de la période biennale. Elle comportait notamment des évaluations et des visites sur le terrain de 18 centres nationaux pour une production plus propre. Elle a abouti à des recommandations distinctes visant à poursuivre le Programme de production plus propre en particulier et à encourager des procédés de production plus propres et plus économes en général. Les

³ Le programme de travail en matière d'évaluation pour 2006-2007 peut être consulté depuis les pages du Groupe de l'évaluation sur le site Web de l'ONUDI (www.unido.org/doc/5122).

conclusions et les recommandations de l'évaluation ont été prises en compte dans l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour le Programme de production plus propre. Cette évaluation a été réalisée en étroite coopération avec le PNUE et les principaux donateurs du programme, à savoir l'Autriche et la Suisse.

10. Quatre bureaux de promotion des investissements et de la technologie de l'ONUDI en France, en Italie et au Japon ont été évalués pendant la période biennale et les conclusions relatives à la pertinence, à la performance et à l'efficacité de ces bureaux ont été présentées sous forme de synthèse à la direction de l'ONUDI. Selon les évaluations, il y a lieu de revoir le mandat général des bureaux. Une métaévaluation visant à réunir les conclusions et à déterminer les enseignements à retenir d'une série plus vaste d'évaluations des bureaux se déroule en 2008.

11. Le Groupe de l'évaluation a évalué sept projets autonomes, y compris des projets mondiaux et régionaux comme la phase opérationnelle du Centre international pour la modernisation des techniques de fabrication, ainsi que des projets de pays comme le programme de soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) en Argentine et trois projets de développement de PME et de promotion de la qualité au Viet Nam. En outre, un projet mondial, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), sur l'élimination des polluants organiques persistants a été évalué conjointement avec le PNUE.

12. En 2007, pour la première fois, le Groupe de l'évaluation a évalué l'une des activités menées par l'ONUDI à titre de forum mondial, à savoir le projet de recherche intitulé Combattre la marginalisation et la pauvreté par le développement industriel. Cet exercice a permis de tirer des enseignements utiles en ce qui concerne l'évaluation des résultats de la lutte contre la pauvreté et la capacité d'échange de connaissances de l'ONUDI. Une première étape vers l'élaboration d'une boîte à outils de l'ONUDI pour les évaluations d'impact a également été franchie.

13. Comme le nombre de fonctionnaires du Groupe de l'évaluation a été réduit provisoirement entre février et septembre 2007 et comme sa charge de travail s'est alourdie du fait de ses nouvelles responsabilités liées à la gestion axée sur les résultats, il n'a pas été possible de réaliser toutes les évaluations prévues dans le programme de travail 2006-2007. Ainsi l'évaluation d'un projet de forum mondial a-t-elle été reportée. Au total, le Groupe a réalisé 43 évaluations pendant la période biennale.

14. Un système de suivi en ligne de la suite donnée aux recommandations et aux enseignements tirés, ainsi que de leur mise en œuvre, a été lancé sur l'Intranet de l'ONUDI. Les fiches de réponse de la direction, élaborées pour chacune des évaluations, apportent des informations actualisées sur la suite donnée aux recommandations par les responsables concernés. Selon les informations qui ont été ainsi remontées, le taux d'acceptation des recommandations a dépassé 80 % en moyenne.

Gestion axée sur les résultats

15. Le Groupe de l'évaluation encourage depuis 2006 l'introduction de la gestion axée sur les résultats à l'ONUDI. En 2007, il a coordonné la préparation de l'auto-évaluation de l'ONUDI dans ce domaine et du Plan de mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats pour la période 2008-2009. Il a en outre beaucoup contribué à l'élaboration d'outils de gestion axée sur les résultats et à la formation dans ce domaine, organisée par le Service de la gestion des ressources humaines.

16. Le Groupe a concouru à l'élaboration d'un système de communication des résultats qui est désormais disponible sur l'Intranet de l'Organisation. Ce système permet de communiquer de manière systématique les résultats des interventions de l'ONUDI.

Activités interinstitutions

17. L'ONUDI a bénéficié d'une fructueuse collaboration avec d'autres organismes internationaux, notamment dans le cadre d'évaluations conjointes de projets avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). L'évaluation conjointe de l'Accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD a déjà été mentionnée plus haut (au paragraphe 5). Une autre activité qui mérite d'être soulignée est la participation à l'Évaluation conjointe du cycle d'activité et des modes d'intervention du FEM⁴. L'ONUDI a fait partie de l'équipe de direction de cette évaluation multipartite et participé activement à sa réalisation. Cette évaluation a contribué à ouvrir la voie à un cycle d'activité plus efficace du FEM et à un accès plus direct de l'ONUDI aux ressources du FEM.

18. En tant que membre actif du Groupe des Nations Unies sur l'évaluation, l'ONUDI a participé à plusieurs de ses groupes de travail et contribué pour une part importante aux travaux du Groupe de travail sur le développement des capacités d'évaluation et du Groupe de travail des labels de qualité en matière d'évaluation. En 2006, l'ONUDI a participé à l'examen par des pairs de la fonction d'évaluation de l'UNICEF. Les éclairages apportés par cet exercice ont contribué à professionnaliser davantage la fonction d'évaluation de l'ONUDI.

IV. Ressources humaines

19. Le Directeur du Groupe de l'évaluation a quitté ses fonctions en février 2007 et un nouveau directeur, recruté en externe, a pris ses fonctions en septembre 2007. Le Groupe compte à l'heure actuelle six fonctionnaires: quatre administrateurs et deux agents des services généraux. Selon les estimations, ils consacraient en moyenne la moitié de leur temps aux tâches d'évaluation de base et l'autre moitié à diverses tâches. Ces dernières consistent notamment à soutenir la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats à l'ONUDI, à participer aux travaux du Comité d'évaluation des projets et du Groupe consultatif sur la qualité, ainsi qu'à d'autres

⁴ Évaluation du cycle d'activité et des modes d'intervention du FEM (GEF/ME/C.30/6).

activités de diffusion de connaissances. Un haut fonctionnaire du Groupe de l'évaluation assure les fonctions de secrétaire du Comité directeur de la gestion axée sur les résultats, tandis qu'un autre administrateur consacre une partie de son temps à la gestion axée sur les résultats. Il importera de veiller à ce que les effectifs du Groupe restent en adéquation avec le développement des activités de coopération technique de l'ONUDI et l'évolution de ses besoins en matière d'échange de connaissances.

V. Mesures à prendre par le Conseil

20. Le Conseil souhaitera peut-être envisager d'adopter le projet de décision suivant:

“Le Conseil du développement industriel:

- a) Rappelle ses décisions IDB.29/Dec.7 et IDB.31/Dec.7;
 - b) Réaffirme qu'il soutient la fonction d'évaluation dans un souci de transparence, d'échange de connaissances et de contribution à la gestion axée sur les résultats;
 - c) Encourage la mise en route d'évaluations de programme plus vastes et axées sur les résultats, et l'intégration des enseignements tirés dans les processus de gestion et de planification stratégique.”
-